

[Image]



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE

LIGUE AURA BADMINTON

SAISON 2023/2024



Nom du tournoi :

14ème Eco Rush Baldomérien de Saint Galmier

N° de dossier :

En cours

Club ou comité

SAINT GALMIER

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type :

Tournoi individuel adultes (minimes à vétérans)

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Le niveau géographique de la compétition est :

Régional / Ligue

2) La compétition se déroule du :

30/03

2024

au

01/04

2024

3) Dans : 1 salle(s) et sur

6

terrains

Salle 1 = 6 terrains

Salle 2 = terrains

Salle 3 = terrains

Salle 4 = terrains

4) Le logiciel utilisé sera :

BadNet

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est :

BOURET Bernard de SO'BAD42

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

SÉRIES ET TABLEAUX

6) La compétition est ouverte aux joueurs allant de inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.

NC

à

R4

7) Les disciplines sont les suivantes :

SH	oui	SD	oui	DH	oui	DD	oui	Mx	oui
----	-----	----	-----	----	-----	----	-----	----	-----

Simple Homme et Dame le **samedi 30 Mars**

Doubles Hommes et Dames le **dimanche 31 Mars**

Doubles Mixtes le **lundi 01 Avril**

8) Chaque joueur peut participer à maximum :

trois

discipline(s)

9) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en

Poules puis élimination directe

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

10) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

11) L'inscription se fera

individuellement ou par club

12) La date limite de réception des inscriptions est fixée au

21/03

2024

Le nombre maximum de joueurs sera de

128 par jour et/ou

par discipline.

En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon les critères suivants :

Critère 1 : Date d'inscription
Critère 2 - Date de paiement
Critère 3 - Meilleur classement ou CPPH

13) Les inscriptions sont à faire uniquement sur Badnet

Contact en cas de questions

MALLET Grégory greg42vert@hotmail.fr

06 85 89 02 31

[Image]

lien BadNet : <https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=21644>

- 14) Le joueur devra être licencié à la date limite des inscriptions
- 15) Les droits d'engagement sont de :
- | | | | | | |
|-----------|----|------------|----|------------|----|
| 1 tableau | 18 | 2 tableaux | 22 | 3 tableaux | 25 |
|-----------|----|------------|----|------------|----|
- 16) Le paiement se fera individuellement ou par club
- 17) Le paiement est à effectuer en ligne sur Bad Net avec le lien ci-dessous
- 18) Le CPPH pris en compte sera celui du :
- | | |
|-------|------|
| 21/03 | 2024 |
| 23/03 | 2024 |
| 23/03 | 2024 |
- La confection des tableaux sera effectuée le :
- Le tirage au sort sera effectué le :

FORFAITS

19) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**.

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

18) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à sophie.bluy@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

19) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

Par connaissance avec un CPPH proche. Sinon se rapprocher du club.

DURANT LE TOURNOI

20) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

21) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

22) Le volant de référence plume sera Babolat 4
Le volant de référence plastique sera Babolat Tournament 6

23) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est

24) Le mode d'arbitrage du tournoi sera en auto-arbitrage intégral

25) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

26) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à trois minutes de prise de contact avec le terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain**.

27) Les feuilles des matchs ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.

28) Pour tout volant touchant une structure comme indiqué ci-dessous :
Tout volant touchant les infrastructures fixes (panneaux, lampes...)
sera compté comme faute, sauf au service, où il pourra être engagé 2 fois par service.
Le filin touché sera annoncé « LET » dans l'échange.

29) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

30) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

[Image]

31) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

32) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

Tout joueur ayant connaissance d'une sanction disciplinaire à son encontre ne peut pas s'inscrire au tournoi. Tout joueur forfait entre le tirage au sort et le jour de la compétition doit prévenir le Comité d'Organisation au plus tôt et fournir un justificatif. Tout joueur forfait ou blessé pendant la compétition doit prévenir le Juge-Arbitre.

Tout joueur forfait devra envoyer un justificatif au plus tard 5 jours après la compétition à la Commission Ligues des Officiels Techniques (CLOT) – Ligue Auvergne Rhône Alpes – 37 route du Vercors – 38500 SAINT CASSIEN ou de préférence par mail à sophie.bluy@badminton-aura.org, en précisant le nom, la date de la compétition, le numéro de licence et le motif du forfait.

Son/sa partenaire devra prévenir le club organisateur de son choix de nouveau partenaire (proposé par l'organisateur ou par le joueur) ou de sa non-participation, faute de quoi, il/elle sera inscrit(e) automatiquement avec un autre joueur dans la mesure du possible. Si pas de possibilité, l'organisateur avertira le joueur de sa non-participation dans la discipline concernée.